

Publié dans Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique) 11, 103-108, 1986
qui doit être utilisée pour toute référence à ce travail

Codification phonétique de noms de famille

Une telle codification, qui se situe entre la graphie en lettres traditionnelles des noms et un traitement ultérieur par ordinateur, intéresse des services administratifs publics et privés notamment pour les raisons suivantes:

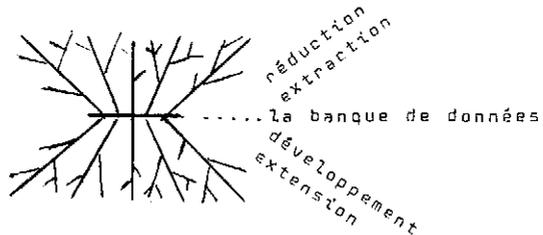
1. simplifier, par économie de signes et de temps, la mémorisation et la recherche des noms; par là, éviter des manipulations incorrectes qui pourraient altérer la version originale de ceux-ci et récupérer des données déformées;
2. faciliter le traitement des noms étrangers selon le phonétisme de la langue officielle.

La simplification intervient à des niveaux divers. D'accorder phonétisme et écriture vaut une réduction de signes, et l'homophonie est érigée en système économique. En effet, une prononciation donnée peut correspondre à plusieurs graphies. Par exemple, les quatre phonèmes [olɛʀ] réuniront en une seule famille les patronymes Holler, Ohler, Auler, Aulaire. D'autre part, les noms seront traités selon une longueur moyenne. Il s'agit de soigner particulièrement l'analyse des initiales et des quelque sept premières lettres, c'est-à-dire de créer de solides entrées. Les suites éventuelles, les "arrière-gardes", pourront être manipulées de façon plus déagée, vu qu'elles existent moins fréquemment. C'est une autre économie. La réduction des signes, l'exploitation des homophonies et l'importance du rang qu'un phonème occupe dans le nom - ces trois facteurs permettent de constituer

des ensembles nominaux et de les traiter à la fois horizontalement (de façon linéaire) et verticalement (les homophones jetant des ponts entre certains patronymes).

Dans un deuxième temps, les phonèmes serviront d'enjeu à des substitutions, c'est-à-dire selon la logique d'un système particulier, ils seront groupés en des archiphonèmes et suivant leur position, on les considèrera comme neutralisés ou comme des variantes combinatoires. Le filtrage d'éléments identiques ou semblables permet de concevoir des ensembles supérieurs, qui diminuent sensiblement le nombre des introductions initiales. A leur tour, ces blocs phonétiques forment des sphères.

Cependant, une telle codification n'a de valeur que si, pour restituer un nom original, elle est à même de fonctionner en sens inverse, si à partir d'une grande famille, l'on peut rejoindre l'information initiale complète et précise.



Par conséquent, un bloc phonétique doit être plus qu'une simple condensation phonémique. Il faut que celle-ci soit riche en potentiel interprétatif éliminant l'équivoque, d'autant plus s'il est intensément sollicité. Evidemment, l'identification à rebours peut aussi recourir à des données biographiques complémentaires. Mais de tels auxiliaires n'intéressent pas le linguiste. Le phonéticien-phonologue se situe donc à la charnière du système tandis

que l'informaticien est le traducteur et l'interprète du premier.

De pareilles codifications ont-elles été tentées ailleurs? Des documents administratifs internes nous ont appris que cela a été le cas avec succès aux États-Unis (le système Russel-Soundex (RS)), à Cologne et à Vienne. Cependant, au contraire de Genève, les registres patronymiques de ces autres villes et notamment celui de Cologne étaient moins diversifiés. Et les méthodes différaient: celle de Cologne (selon le RS) étant plutôt inductive - de la réalité linguistique il faut remonter à un système qui se limite à neuf signes de substitution; en revanche, celle de Vienne se voulant déductive et plus nuancée. En appréciant davantage les particularités contextuelles, cette méthode propose des démarches progressives où alternent les causes et les conséquences. Aux conditions genevoises le procédé viennois paraît plus conforme; mais afin de mieux cerner des champs étendus, sans doute quelques structures relativement rigides s'imposeront à leur tour.

Au contact d'un registre de patronymes spécifiquement international comme celui des habitants genevois, les problèmes de fond évoqués plus haut se corsent. Tout en appliquant essentiellement le phonétisme français, le linguiste devra, dans une certaine mesure, aussi tenir compte des lois phonétiques et phonologiques qui régissent les langues interférentes les plus fréquentes tels que l'allemand, l'italien, l'anglais, l'espagnol et il évitera de trop violenter des noms sémitiques, asiatiques tonals, africains et d'autres patronymes originellement écrits dans des alphabets non latins. Encore faut-il savoir identifier les

diverses provenances!

De telles interférences influenceront l'établissement des inventaires phonémiques. Voici quelques exemples.

Le phonogramme Ih se trouve, entre autres, à l'initiale des noms suivants: Ihatcher, Theodorou, Iheppanya, Iheus, Ihiyagaraja, Ihornton, Ihouvenel, Ihu, Ihyregod, et il représente [t] ou [θ], phonème non français. Les deux articulations seront à réunir en un archiphonème.

L'allemand, l'anglais, le portugais possèdent des diphtongues, une catégorie de phonèmes qui, en français, ne subsistent que par des graphèmes. Notamment les diphtongues anglaises peuvent revêtir de nombreuses graphies: les séquences -ear, (-)ear, (-)ere, -eir, -ier-, -ea, par exemple, se prononcent toutes [i^h]. Le francophone qui articule le patronyme Pauletto [polɛto] ou [polito] ne retient qu'une monophthongue pour au et il réduit les géminées en une consonne unique. En revanche, dans le nom flamand Hollaert, le phonogramme -aa- note la valeur de /a/.

De Pfaff à Pfuffer, tous les patronymes commençant par [pf] sont phonétiquement germaniques, et l'initiale étant, dans un registre nominal, de première importance, ils forment donc un véritable flot. De son côté, /s/ initial suivi de voyelle égale en français [s], en allemand [z].

Ces échantillons permettent d'évaluer les difficultés que pose le traitement universel d'un ensemble de noms hétérogène par excellence bien que d'avance certains déterminants comme les accents et l'intonation soient écartés. La codification proposée est encore en pleine gestation.

Pourquoi se référer à des données phonétiques et phonologiques de langues étrangères alimentant le registre genevois? Ne faut-il pas y voir d'inutiles scrupules si les analyses se fondent sur des noms imprimés? Peut-être celui qui chosifie les patronymes réagit-il ainsi. Pourtant, le système qui est à développer devra ultérieurement aussi suffire à l'enregistrement de noms prononcés sur le vif. D'autre part, le phonéticien-phonologue conscient de leur valeur personnelle et distinctive sera sensible à l'importance que chaque homme attache à la "bonne" prononciation de son patronyme. Nommer une personne signifie la distinguer, l'individualiser et désigner son appartenance familiale, voire ethnique. Or, aucune informatisation de registres nominaux rendra un vrai service à l'homme en annulant son identité, son "unicité". C'est pourquoi il est également nécessaire de savoir reconvertir les éléments codifiés en des noms personnels et phonétiquement vivants.

Université de Genève
Centre de poétique et
de phonétique
CH 1211 Genève

Sibylle Vater

Bibliographie utile à la codification des patronymes genevois.

Arrivé, M., F. Gadet, M. Galmiche (1986): La grammaire d'aujourd'hui: guide alphabétique de linguistique française, Paris, Flammarion.

Delattre, P. (1968): Comparing the Phonetic Features of English, French, German and Spanish: An Interim Report, Philadelphia/New York, Cilton Books; Heidelberg, Julius Groos.

Duden, Aussprachewörterbuch, Wörterbuch der deutschen Standardaussprache (1974), 2e éd., Mannheim/Wien/Zürich, Bibliographisches Institut.

Fouché, P. (1959): Traité de prononciation française, Paris, Klincksieck.

Gimson, A. C. (1980): An Introduction to the Pronunciation of English, 3rd ed., London, Edward Arnold.

Grosses Wörterbuch der deutschen Aussprache (1982), 1ère éd., Leipzig, VEB Bibliographisches Institut Leipzig.

Jones, D. (1976): An Outline of English Phonetics, 9th ed., Cambridge/London, Cambridge University Press.

Léon, P. et M. (1964): Introduction à la phonétique corrective, Paris, Hachette et Larousse.

Léon, P. R. (1966): Prononciation du français standard, Montréal/Paris/Bruxelles, Didier.

Malherbe, M. (1983): Les langages de l'humanité, une encyclopédie des 3000 langues parlées dans le monde, Paris, Seghers.

Philipp, M. (1970): Phonologie de l'allemand, Paris, PUF.

Pierret, J.-M. (1981): Phonétique du français, notions de phonétique générale et phonétique historique du français, Louvain-la-Neuve, Cabay.

The Principles of the International Phonetic Association (1972), repr., London, IPA.

Walter, H. (1982): Enquête phonologique et variétés régionales du français, Paris, PUF.

Walter, H. (1977): La phonologie du français, Paris, PUF.

Werner, O. (1972): Phonemik des Deutschen, Stuttgart, Metzler.

Zingarelli, N. (1971): Vocabolario della lingua italiana, 10e éd., Bologna, Zanichelli.